

Gestion de l'eau et Agriculture

COMPRENDRE LES ENJEUX

L'eau c'est la vie, l'humanité a besoin de l'eau

L'eau est au cœur du développement durable et le cycle de **l'eau est particulièrement perturbé par les dérèglements climatiques** (notamment avec une augmentation de l'évaporation liée à l'augmentation de la température atmosphérique). Une bonne gestion des ressources en eau contribue à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et à la sauvegarde de l'environnement.

L'eau dans les milieux est considérée comme un bien commun de la nation, la loi précise les priorités dans le partage des ressources en eaux.

1. l'eau potable
2. la biodiversité
3. l'industrie et l'agriculture

En raison du changement climatique, nous allons vers une pénurie d'eau potable et d'eau dans la nature si nous ne remettons pas en question les pratiques actuelles, mais aussi vers des pluies plus fortes qui conduisent à préconiser **des stratégies « multifactorielles » : répondant à plusieurs enjeux à la fois, y compris en termes d'atténuation des gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité qui est également nécessaire à la vie.**

LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

L'enjeu principal est de **préserver ou de restaurer la qualité de l'eau et des milieux humides, pour un territoire « habitable et agréable »** pour citer Hubert Reeves, sachant que l'eau est nécessaire pour TOUTES les activités puisqu'elle est la base de la vie, **et pour plus de résilience aujourd'hui et demain face aux extrêmes climatiques** (pluies fortes, inondations, vagues de chaleur, sécheresses), sachant qu'elles vont a priori se multiplier avec le dérèglement climatique. Par ailleurs, plus tôt nous nous situons sur une trajectoire de sobriété énergétique, donc non émissive en gaz à effet de serre, plus la situation sera gérable ; poursuivre la trajectoire tendancielle conduirait à un chaos climatique difficilement gérable...

Pour cela, il s'agit **d'améliorer la qualité des rivières, des nappes, du littoral, de préserver les zones humides, de limiter l'érosion et de permettre aux sols de jouer leur rôle d'« éponge » le mieux possible.** Il s'agit bien entendu **de lutter au mieux contre les pollutions de l'eau** (pesticides, nitrates, eutrophisation, macro et microplastiques, perturbateurs endocriniens...), de maintenir et restaurer un paysage beau et propice au bien-être des populations **et de favoriser l'infiltration naturelle de l'eau à la source grâce à des sols filtrants** (riches en matière organique, couverts...) et à la restauration des haies.

LES ENJEUX SOCIAUX, SOCIÉTAUX ET ÉCONOMIQUES

Un territoire aux milieux aquatiques et ressources en eau dégradés, insuffisants, subissant des inondations locales ou des coulées de boue, trop fragile par rapport aux sécheresses ou aux vagues de chaleur, **ne permet pas le bien-être de ses habitants, et n'encourage pas l'implantation d'activités économiques** et notamment touristiques. Pour être attractif, **les captages d'eau potable du territoire doivent être protégés des pollutions et de prélèvements excessifs** qui pourraient menacer l'approvisionnement en eau des habitants, il est préférable que **les rivières s'écoulent librement, dès que possible sans obstacle à leur circulation afin d'éviter le réchauffement de l'eau et les inondations.** Elles doivent aussi pouvoir **déborder dans leur lit majeur dès que possible en cas de crue**, afin de ne pas inonder les bourgs en aval. Un **paysage diversifié, alternant prairies d'élevage et cultures, et parcouru de**

haies et d'arbres est à la fois beau, riche en biodiversité, bénéfique à la protection et à la bonne infiltration des eaux. Les haies améliorent la porosité des sols, retenant les ruissellements donc limitant l'érosion et les coulées de boues, et abritant des auxiliaires de culture qui aident à se passer de pesticides. **Favoriser les circuits courts sur le territoire, notamment des débouchés locaux pour l'agroécologie**, qu'ils soient alimentaires et non alimentaires (chanvre, lin), les entreprises de stockage et de transformation des produits agroécologiques (légumeries), le bien-être des paysans, salariés agricoles ou coopérateurs, mais aussi les activités de réparation et de recyclage, **permettent de maintenir et de développer l'agroécologie locale, en particulier l'agriculture biologique**. Plutôt que de lancer de gros investissements de traitement des eaux pour la rendre potable (pesticides, nitrates) il est préférable de protéger préventivement les captages en limitant au maximum les pollutions à la source. Sur le littoral, il faut dès aujourd'hui **anticiper la montée du niveau de la mer en comptant sur 0,5 à 1 m de plus à l'horizon 2050**, en réfléchissant au repli des habitats et activités les plus menacés, et en permettant à la mer d'entrer dans certaines zones, ce qui peut être compatible avec certaines activités agricoles (prés salés).

ÉVENTUELS POINTS DE VIGILANCE

Attention au fantasme de la réutilisation des eaux usées, qui n'est pas une solution écologique dans la plupart des cas et risque d'aggraver les problèmes, tout en coûtant cher. En effet, les eaux issues des stations d'épuration, si elles sont vouées à être réutilisées, non seulement doivent bien souvent faire l'objet de traitements supplémentaires, de stockage et de transport coûteux et énergivores, mais en plus sont soustraites au cycle de l'eau, c'est-à-dire ne rejoignent plus la rivière, alors que pour certains cours d'eau ces eaux usées traitées représentent parfois jusqu'à 70 - 80 % du débit à l'étiage ! Comme dans le cas des retenues ou bassines, cette pseudo-solution du « Reuse » (règlement sur la réutilisation des eaux usées épurées) est surtout un moyen de privatiser une eau qui en ne retournant pas à la rivière n'est plus "res comuna" et ne subit plus les contraintes d'éventuels arrêts sécheresse. La FNSEA, via les chambres d'agriculture et l'appui du ministère, a un plan de création de plusieurs centaines de réserves de substitution à travers la France ; nous devons nous mobiliser contre tout projet qui ne profiterait qu'à un très petit nombre « d'exploitants agricoles » ne faisant pas d'effort de sobriété particulière, et participer aux projets de territoire pour la gestion de l'eau qui ont pour objectif de baisser les prélèvements d'eau (agroforesterie, haies, agroécologie, utilisation de variétés adaptées aux conditions locales...).

Autre point de vigilance : les équipements économes en eau, par exemple l'irrigation au goutte à goutte, qui peuvent laisser croire que le prélèvement sur la ressource sera moindre. Les retours d'expérience montrent que **dans la plupart des cas on observe un « effet rebond »**, qui se traduit par une extension de la surface irriguée, donc le prélèvement ne diminue pas. Cela s'explique notamment par le fait que les agriculteurs cherchent à rentabiliser un investissement coûteux malgré les subventions.

Enfin, il n'est pas nécessaire de payer d'onéreuses simulations climatiques locales, car plus on « descend en échelle » (on va vers le local), plus l'incertitude des modèles climatiques augmente. Il suffit de se référer aux projections déjà réalisées au niveau national.

NOS PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La protection préventive des captages destinés à l'eau potable

La compétence de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif a été donnée aux communautés de communes et aux agglomérations.

- ↳ **Faire un état des lieux** : origine de la ressource, réactivité, définition de l'aire de captage, existence d'une DUP, qualité de l'eau brute et évolution tendancielle, coût du traitement, qualité de l'eau du robinet.
- ↳ **Connaître précisément les Aires d'Alimentation et de Captage du territoire et les sources d'approvisionnement** en eau, si aucune DUP n'existe en faire une et les inscrire au PLU ; prévoir des mesures de protection dès que possible (au minimum sur le périmètre rapproché qui protège des pollutions accidentelles, avec des servitudes du type agriculture biologique comme l'a fait Lons-le-Saunier, mais si possible sur le périmètre éloigné également pour lutter contre les pollutions diffuses).
- ↳ **Faire en sorte que les documents d'urbanisme identifient non seulement les zones agricoles à protéger mais aussi les infrastructures écologiques à maintenir (haies...)**
- ↳ Informer les habitants sur les actions menées pour protéger les aires de captage et les rivières.
- ↳ **Acquérir dès que possible le foncier des zones les plus sensibles à protéger et y installer des agriculteurs** grâce à des baux ruraux environnementaux de manière par exemple à limiter les pollutions diffuses sur les aires de captage.
- ↳ **Démarcher la SAFER** locale pour que sur les aires de captage les bios ou les éleveurs à l'herbe soient favorisés d'entrée de jeu lors d'installations, voire sur l'ensemble du territoire.
- ↳ **Informers les habitants de la qualité des captages**, du coût de potabilisation.

Plus largement, une agroécologie sur l'ensemble du territoire permettant des rivières de qualité et un territoire résilient face au changement climatique

- ↳ **Sensibiliser les agriculteurs à l'agroécologie** en organisant des échanges et en particulier des visites chez des producteurs bio.
- ↳ **Élaborer un Plan d'alimentation territoriale (PAT) protégeant l'eau et dans ce cadre mettre en lien des agriculteurs hésitants à se convertir à la bio du fait de l'absence de débouchés avec des pourvoyeurs de débouchés** (restauration collective, etc.), à l'exemple de la métropole de Rennes.
- ↳ **Travailler sur les filières bio et locale**, par exemple autour de la restauration collective, ou encore la mise en place d'un marché de producteurs bio pour préserver la qualité de l'eau.
- ↳ **Introduire l'agriculture dans la ville** via des espaces végétalisés, des composteurs, des arbres fruitiers, des ateliers de maraîchage, afin de sensibiliser les urbains à ces enjeux, de favoriser la biodiversité en ville, de lutter contre les îlots de chaleur urbains et de désimpermeabiliser la ville.
- ↳ **Exonérer partiellement ou totalement les producteurs bio des taxes foncières** en échange de fourniture locale.
- ↳ **Envisager l'utilisation de compost de ville** en agriculture.
- ↳ **Expérimenter la mise en œuvre de Paiements pour Services Environnementaux (PSE)** pour rémunérer les pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau.
- ↳ **Utiliser l'outil Parcel** développé par Terre de liens et le réseau FNAB pour connaître le potentiel agricole et alimentaire en bio du territoire.

Protéger les rivières, la biodiversité, et limiter les ruissellements et les inondations

- ↳ **Faire un état des lieux** : zones humides, cours d'eaux, classement des haies, assecs, pollution des cours d'eaux (on peut utiliser l'application « qualité rivière » et l'état des lieux du bassin réalisé en 2019 par l'agence de l'eau du bassin concerné), tendances d'évolution.
- ↳ **Organiser des plantations de haies** collectivement et les inscrire au PLU.
- ↳ **Organiser des visites de rivières avec des agriculteurs et des plantations collectives d'arbres le long des rivières** pour faire prendre conscience de l'impact des matières en suspensions qui colmatent le fond des rivières, et les inscrire au PLU.
- ↳ **Préserver les rivières et les milieux humides** : ces écosystèmes aquatiques sont nos alliés pour réduire l'impact des risques naturels amplifiés par le dérèglement climatique (inondations, sécheresses, érosion des sols). Mobiliser pour la reconquête du bon état des eaux et des milieux aquatiques dans un contexte de changement climatique.
- ↳ **Favoriser les zones d'expansion des rivières pour éviter les inondations**, en soutenant une occupation du sol agricole compatible avec le débordement dans ces zones (élevage en zones humides...)
- ↳ **Dans les zones littorales, envisager la restauration de zones humides** permettant la montée de la mer et soutenir une agroécologie compatible dans ces zones (prés salés...).
- ↳ **Préserver l'infiltration de l'eau dans les sols et vers les nappes** afin de permettre leur recharge naturelle
- ↳ **Stopper l'artificialisation des sols** (places, lotissements, zones économiques, routes, rues) et en particulier l'extension urbaine. Protéger les sols agricoles en favorisant une agroécologie compatible avec la qualité de l'eau. **Des sols non imperméabilisés**, non tassés par de lourds engins agricoles, riches en matières organiques et poreux grâce aux arbres, aux haies et à une couverture végétale permanente **permettent l'infiltration de l'eau vers les nappes**, et ainsi, leur recharge naturelle. Les nappes souterraines constituent les meilleurs réservoirs qui soient, car abritées de l'évaporation et ne consommant pas d'espace.

Pour aller plus loin :

- <https://www.agronomie.asso.fr/carrefour-inter-professionnel/evenements-de-lafa/revue-en-ligne/revue-aes-vol6-n1-juin-2016-regards-agronomiques-sur-les-relations-entre-agriculture-et-ressources-naturelles/revue-aes-vol6-n1-6/>
- <https://www.eauetbio.org/liste-des-experiences/>
- Plan national n°adaptation au changement climatique et stratégies ou plans d'adaptation des agences de l'eau.

CONTACT : agriculture@eelv.fr